



Années universitaires 2018/2021

Ingénieur agronome de Bordeaux Sciences Agro en apprentissage (3 ANS)

Parcours : AGROÉCOLOGIE ET GESTION DES RESSOURCES

Objectifs de la formation

La Spécialisation AGROGER explore les bases de l'agroécologie et son potentiel pour répondre aux enjeux de l'agriculture contemporaine. A ce sujet, elle fournit aux étudiants des connaissances et des outils méthodologiques pour **évaluer les systèmes agricoles existants, en concevoir de nouveaux et accompagner la transition agroécologique de l'agriculture**. La spécialisation s'appuie sur l'association constante de l'écologie, de l'agronomie et de la protection des cultures. À l'issue de la spécialisation, l'ingénieur agronome est capable de mobiliser ses connaissances sur les processus écologiques au cœur des systèmes de culture, de les intégrer dans les systèmes de production agricoles et de les resituer dans des logiques de filière et de territoire soumises à des impératifs économiques, sociaux, et réglementaires.

Valeur ajoutée des enseignements

- Une formation de pointe en agroécologie fondée sur les travaux de recherche les plus récents, en prise avec la réalité du terrain.
- De nombreux modèles végétaux développés (grandes cultures, arboriculture, maraîchage).

- Une diversité de méthodes pédagogiques : cours, études de cas et mises en situations, témoignages de professionnels, déplacements sur le terrain, travaux collectifs.

Public visé

- Titulaire d'un BTS, d'un DUT ou d'une Licence professionnelle (issu d'un Bac général, technologique ou professionnel).
- Jeunes de 16 à 30 ans révolus au début de l'apprentissage.
- Admis par le concours Apprentissage – Service des Concours Agronomiques et Vétérinaires.

Entreprises d'apprentissage

- Organisations Professionnelles Agricoles (Instituts techniques, Syndicats, Structures interprofessionnelles, Groupements de producteurs, Chambres d'agriculture) – Coopératives agricoles – Entreprises d'agrofourriture

Débouchés

- Ce parcours permet d'accéder aux **métiers du conseil, de la formation et de la Recherche et du Développement** dans les organisations de production, les coopératives, les industries d'amont, etc...

Calendrier prévisionnel 2018-2021

	Septembre				Octobre				Novembre				Décembre				Janvier				Février					
N°	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	1	2	3	4	5	6	7	8
2018-2019 1e année												*														
	Mars				Avril				Mai				Juin				Juillet				Aout					
N°	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34
2018-2019 1e année		*	*																							
	Septembre				Octobre				Novembre				Décembre				Janvier				Février					
N°	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	1	2	3	4	5	6	7	8
2019-2020 2e année																										
	Mars				Avril				Mai				Juin				Juillet				Aout					
N°	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34
2019-2020 2e année																										
	Septembre				Octobre				Novembre				Décembre				Janvier				Février					
N°	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	1	2	3	4	5	6	7	8
2020-2021 3e année																										
	Mars				Avril				Mai				Juin				Juillet				Aout					
N°	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34
2020-2021 3e année																										

★ AGENDA DU MAITRE D'APPRENTISSAGE :

Nov. 2018 : réunion Maîtres d'Apprentissage
 Mars 2019 : Présentations diagnostic global
 Sept. 2021 : Soutenances mémoires ingénieur

 Période en centre de formation

 Période en entreprise (dont 4 semaines de mission à l'étranger et les congés payés 3x5 semaines)

 Période entreprise / centre de formation aux choix en respectant un ratio de 10 semaines en entreprise / 8 semaines en centre de formation

Coût d'un apprenti ingénieur en formation à Bordeaux Sciences Agro

- **Durée de la formation** : 3 ans dont 65 semaines en centre de formation et 91 semaines en entreprise (dont 4 semaines de mission à l'étranger et 3x5 semaines de congés payés).
- **Coût de la formation** (8 000 euros) est financé par la Taxe d'Apprentissage versée par l'entreprise, complétée par le Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine.
- Rémunération de l'apprenti.e basée sur un pourcentage du SMIC en fonction de l'âge de l'apprenti recruté. Coût minimum employeur de 7 200 € pour la 1e année, 12 500 € pour la 2e année et 16 000 € pour la 3e année.
- **Primes à l'apprentissage** :
 - + Les contrats d'apprentissage conclus dans les entreprises de moins de 11 salariés ouvrent droit à une prime versée par la région à l'employeur. La région détermine le montant de cette prime, qui ne peut être inférieur à 1000 € par année de formation, ainsi que ses modalités d'attribution.
 - + L'aide au recrutement d'un.e premier.e apprenti.e ou d'un.e apprenti.e supplémentaire s'adresse aux entreprises de moins de 250 salariés. Son montant est de 1000 € minimum.
- **Exonération des charges sociales** : En tant qu'employeur d'apprenti.e, votre entreprise bénéficie d'exonérations de cotisations et de contributions sociales patronales et salariales au titre de ce contrat d'apprentissage.

+ d'information : [portail de l'alternance](#)

Formation réalisée en partenariat avec le CFAA 47



Contact candidats : apprentissage@agro-bordeaux.fr

Tél : 05 57 35 07 23 – 05 57 35 07 11



Contact Entreprises : Simon COSTES, CFAA47 - simon.costes@educagri.fr

afnor
GROUPE

Certifiée ISO 9001 depuis
2008 pour la réalisation de
notre formation Ingénieurs

En savoir +
www.agro-bordeaux.fr



BORDEAUX
SCIENCES
AGRO